



Partie 1 : Bilan d'émissions de gaz à effet de serre

1. Description de la personne morale concernée

1.1. Informations administratives

- ▶ Raison Sociale : ESCOTA
- ▶ Code NAF : 5221Z
- ▶ Code SIREN : 562 041 525
- ▶ Numéro SIRET : 562 041 525 000 71
- ▶ Adresse : 432 Avenue de Cannes - BP 41 - 06211 MANDELIEU Cedex
- ▶ Nombre de salariés : 1 100

1.2. Description sommaire de l'activité

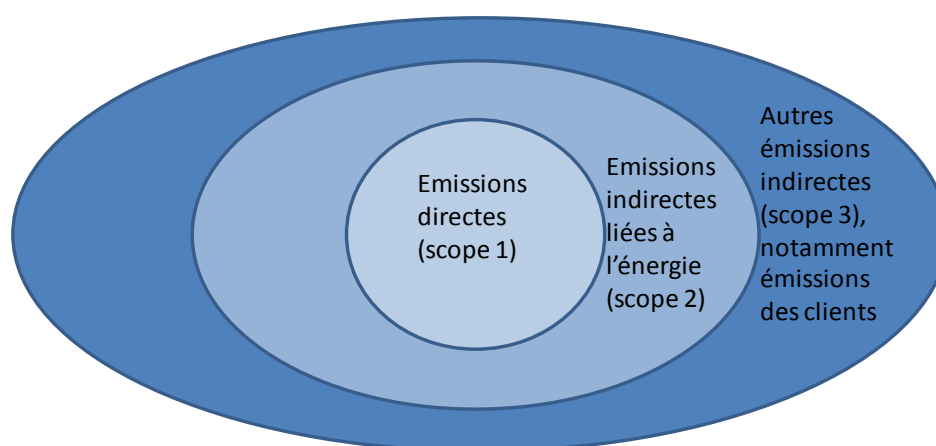
La société ESCOTA exploite 459 km d'autoroutes en région Provence Alpes Côte d'Azur, d'Aix en Provence à la frontière Italienne, et de Toulon à la Saulce (Hautes-Alpes).

1.3. Mode de consolidation

La société ESCOTA a choisi le mode de consolidation par contrôle opérationnel pour partie et financier d'autre part, dans le cadre du présent bilan.

1.4. Description du périmètre organisationnel retenu

Le périmètre organisationnel intègre l'ensemble des établissements d'ESCOTA et des activités liées à l'exploitation de ses autoroutes.



1.5. Description du périmètre opérationnel retenu

Les catégories d'émissions retenues pour le bilan GES d'ESCOTA est celui de l'obligation réglementaire stricte :

- ▶ Les émissions directes, produites par les sources fixes et mobiles, nécessaires aux activités d'ESCOTA ;
- ▶ Les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité nécessaire aux activités d'ESCOTA.

Les postes et sources d'émissions retenus sont les suivants :

- ▶ Poste 1 / émissions directes des sources fixes de combustion :
 - Gaz naturel et Propane utilisés pour le chauffage des bâtiments ;
 - Fioul domestique utilisé pour les groupes électrogènes présents sur le réseau.
- ▶ Poste 2 / émissions directes des sources mobiles à moteur thermique :
 - Essence ;
 - Gasoil.
- ▶ Poste 4 / émissions directes fugitives :
 - Fuites de fluides frigorigènes des climatisations.
- ▶ Poste 6 / émissions indirectes associées à l'énergie :
 - Production, transport et distribution de l'électricité consommée pour l'exploitation des installations d'ESCOTA

Les postes 3, 5 et 7 sont exclus du bilan car ils ne sont pas applicables aux activités de l'entreprise.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

L'année de reporting de ce bilan est l'année 2015 (du 1^{er} Octobre 2014 au 30 Septembre 2015, assimilée à l'année 2015 dans le reporting annuel environnemental de l'entreprise).

L'année de référence choisie par ESCOTA est 2012, année du dernier Bilan des Gaz à Effet de Serre.

3. Emissions directes

3.1. Emissions des sources fixes de combustion (poste 1)

Les consommations de gaz naturel, de propane et de fioul domestique (sources retenues) sont issues des reportings annuels réalisés en application de la loi NRE, auxquels l'entreprise est soumise en tant que filiale du groupe VINCI, notamment ceux de 2012 et 2015.

Le tableau ci-dessous récapitule les données utilisées pour le calcul des émissions et présente les résultats obtenus pour ce poste.

	Combustible	Quantité consommée	Facteur d'émission	Emission générée
2012	Gaz Naturel	499 078 KWh	0,1796 kg eq. CO2 / KWh	90 t eq. CO2
	Fioul domestique	31 318 L	2,6618 kg eq. CO2 / L	83 t eq. CO2
	Propane	690 000 kWh	0,1796 kg eq. CO2 / kWh	124 t eq. CO2
	TOTAL			297 t eq. CO2
2015	Gaz Naturel	335 630 KWh	0,1796 kg eq. CO2 / KWh	60 t eq. CO2
	Fioul domestique	23 966 L	2,6618 kg eq. CO2 / L	64 t eq. CO2
	Propane	412 178 kWh	0,1796 kg eq. CO2 / kWh	74 t eq. CO2
	TOTAL			198 t eq. CO2

3.2. Emissions des sources mobiles à moteur thermique (poste 2)

Les consommations de gasoil et d'essence (sources retenues) sont issues des reportings annuels réalisés en application de la loi NRE, auxquels l'entreprise est soumise en tant que filiale du groupe VINCI, notamment ceux de 2012 et 2015.

Le tableau ci-contre récapitule les données utilisées pour le calcul des émissions et présente les résultats obtenus pour ce poste.

	Carburant	Quantité consommée	Facteur d'émission	Emission générée
2012	Gasoil	1 303 183 L	2,6870 kg eq. CO2 / L	3 502 t eq. CO2
	Essence	16 391 L	2,4640 kg eq. CO2 / L	40 t eq. CO2
	TOTAL			3 542 t eq. CO2
2015	Gasoil	1 177 060 L	2,6870 kg eq. CO2 / L	3 163 t eq. CO2
	Essence	9 623 L	2,4640 kg eq. CO2 / L	24 t eq. CO2
	TOTAL			3 187 t eq. CO2

3.3. Emissions directes fugitives (poste 4)

ESCOTA est concerné par ce poste du fait des fuites éventuelles de fluides frigorigènes au niveau des systèmes de climatisation.

Les données sont issues des fiches d'intervention et de contrôle d'étanchéité des climatisations qui sont communiquées par les prestataires de service. Nous assimilons les émissions fugitives au volume net de gaz frigorigène remplacé (remplissage - vidange).

	Fluide frigorigène	Quantité émise	PRG	Emission générée
2012	R 407 C	61,86 kg	1654 kg eq. CO2 / kg	102 t eq. CO2
	R 410 A	133,34 kg	1976 kg eq. CO2 / kg	263 t eq. CO2
	TOTAL			365 t eq. CO2
2015	R 407 C	2,67kg	1654 kg eq. CO2 / kg	4 t eq. CO2
	R 410 A	13,45 kg	1976 kg eq. CO2 / kg	27 t eq. CO2
	TOTAL			31 t eq. CO2

La méthode de collecte des données a évolué entre 2012 et 2015. La charge de fluide dans les équipements neufs n'a pas été comptabilisée en 2015 grâce à une amélioration de la remontée d'information plus précise.

4. Emissions indirectes

4.1. Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité (poste 6)

Les consommations d'électricité sont issues des reportings annuels réalisés en application de la loi NRE, auxquels l'entreprise est soumise en tant que filiale du groupe VINCI, notamment ceux de 2012 et 2015.

Le tableau ci-dessous récapitule les données utilisées pour le calcul des émissions et présente les résultats obtenus pour ce poste.

	Quantité consommée	Facteur d'émission	Emission générée
2012	25 024 328 kWh	0.00006 t eq. CO2 / kWh	1 501 t eq. CO2
2015	22 938 385 kWh		1 376 t eq. CO2

4.2. Autres émissions indirectes : émissions des usagers de l'autoroute

Une évaluation des émissions de gaz à effet de serre induit par la circulation des véhicules circulant sur le réseau autoroutier a aussi été réalisée par ESCOTA.

Cette évaluation utilise un outil de modélisation de ces émissions réalisé pour l'association des sociétés concessionnaires françaises d'autoroutes et d'ouvrages à péage (ASFA) par PWC. Les facteurs d'émission sont affectés aux différentes catégories de véhicules (véhicules légers, véhicules utilitaires, poids lourds...) en fonction de la composition moyenne du parc de véhicules circulant sur autoroute.

En 2012, une étude sur les caractéristiques du parc automobile et les profils de vitesse spécifiques sur ESCOTA a permis de mettre à jour l'outil et de le rendre spécifique au réseau ESCOTA.

Pour tenir compte de la modernisation de ce dernier, nous avons actualisé les calculs pour les émissions de 2012.

	Kilomètres parcourus	Emission générée
2012	6 702 754 508	1 566 821 t eq. CO2
2015	6 952 961 835	1 610 405 t eq. CO2

L'élévation des émissions de gaz à effet de serre est l'effet de l'évolution du parc PL entre 2012 et 2015 et de l'augmentation des kilomètres parcourus entre 2012 et 2015 de l'ordre de 4% environ.

Le tableau repris en page suivante présente la synthèse des émissions par poste en faisant également la distinction des émissions par type de gaz.

Nous notons que le ratio entre les émissions de l'entreprise et celles des usagers qui circulent sur son réseau est inférieur à 1%.

5. Emissions évitées

Le tableau ci-dessous fait état des émissions qui ont été évitées à l'année du bilan (2015) par rapport à l'année de référence (2012).

		Emissions évitées de GES (en tCO ₂ e)	
		en 2015 par rapport à 2012	
Catégories d'émissions	Postes	Total (tCO ₂ e)	
Emissions directes	1	99	
	2	357	
	3		
	4	334	
	5		
	Sous total	790	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	125	
	7		
	Sous total	125	
Autres émissions indirectes*	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
23			
	Sous total		
	TOTAL	915	

..... Facultatif
 * Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

6. Eléments d'appréciation de l'incertitude

L'incertitude peut provenir soit des données d'activité soit des facteurs d'émissions ou des PRG.

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque source d'émission les incertitudes sur les données d'activité et les facteurs d'émission ou PRG utilisés. Ces dernières sont celles définies dans la base Carbone® de l'ADEME.

Poste d'émission	Source d'émission	Incertitude sur données d'activité	Incertitude sur facteurs d'émission ou PRG	Observations
1	Gaz	5 %	5 %	Données issues d'un reporting comptable
	Fioul	5 %	5 %	
	Propane	5 %	5 %	
2	Gazole	5 %	5 %	Données issues d'un reporting comptable
	Essence	5 %	5 %	
4	Fluides frigorigènes	15 %	30 %	Contrôle d'étanchéité
6	Electricité	5 %	10 %	Données issues d'un reporting comptable

7. Exclusion de sources et de postes d'émissions de GES

Lors de l'évaluation des émissions de GES du bilan, aucun poste d'émissions réglementaires n'a été exclu. De même, toutes les sources associées aux postes ont été prises en compte.

8. Facteurs d'émissions et PRG utilisés

Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés sont pour partie ceux de la base Carbone® de l'ADEME et pour partie ceux de la méthodologie VINCI (version août 2015).

Dans le calcul des facteurs d'émissions (particulièrement énergie primaire, électricité et transport), il a été convenu (méthode VINCI Autoroutes) de ne pas retenir les émissions liées aux processus amont d'extraction, raffinage (ou traitement), transport et distribution des combustibles que ceux-ci soient utilisés pour un usage fixe (ex : chaudière) ou mobile (ex : véhicule). Pour l'électricité, cela exclut également ces émissions indirectes ainsi que les pertes, conformément à l'article 75 de la loi du 12 juillet 2010.

9. A partir du deuxième bilan : explication du recalcul de certaines données de l'année de référence

Les facteurs d'émissions ayant évolués depuis le premier bilan des Gaz à Effet de Serre, les données ont été recalculées pour les postes suivants :

	Facteurs d'émissions 2012	Facteurs d'émissions 2015
Fioul	2,681 kg eq. CO2 / L	2,6618 kg eq. CO2 / L
Propane	2,978 kg eq. CO2 / t	0,1796 kg eq. CO2 / kWh PCS
Gasoil	2,518 kg eq. CO2 / L	2,6871 kg eq. CO2 / L
Essence	2,262 kg eq. CO2 / L	2,4640 kg eq. CO2 / L

L'outil de calcul des émissions de CO2 liées au trafic des usagers a été mis à jour en 2014. Les émissions générées par les usagers en 2012 ont donc été recalculées suivant cette nouvelle version.

10. Adresse du site internet où le bilan est mis à disposition

Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre et la synthèse des actions seront mis à disposition du public sur le site internet suivant :

www.vinci-autoroutes.com - Rubrique Nos réalisations /Environnement/Réduire les émissions de CO2

En outre, ESCOTA notifie au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Delphine ORLANDO

Responsable Environnement

ESCOTA – Direction des Services Opérationnels

432 Avenue de Cannes - BP41

06211 MANDELIEU CEDEX

Tél. : 04.93.48.50.84 - Fax : 04.93.48.50.89

Portable : 06.22.16.64.47

Mail : delphine.orlando@vinci-autoroutes.com

Partie 2 : Synthèse des actions

La société ESCOTA a déployé un Système de Management Environnemental et est certifiée ISO 14001 sur l'ensemble de ses activités.

Ainsi, elle fait de la protection de l'environnement sa priorité.

A ce titre, elle s'est engagée à préserver les ressources naturelles et énergétiques. L'objectif est de réduire les émissions de CO₂ (scope 2) avec une cible de -5% fin 2016 par rapport aux émissions de 2013.

Pour atteindre cette cible, ESCOTA a défini un plan d'actions qui s'articule autour de :

- ▶ La sensibilisation du personnel au travers d'un instant environnement par trimestre et par personne cohérent avec l'objectif de VINCI Autoroutes.
- ▶ La sensibilisation du personnel à l'éco-conduite : la cible est de sensibiliser 100% du personnel du site du siège de l'entreprise ainsi que les gros rouleurs à fin 2017.
- ▶ L'acquisition de 6 véhicules électriques d'ici fin 2015 : objectif atteint en septembre 2015
- ▶ L'incitation à la visioconférence et au co-voiturage pour les réunions.
- ▶ Suivi semestriel des émissions de gaz à effet de serre au travers d'un tableau de bord environnement.
- ▶ La mobilisation du personnel autour des enjeux de l'environnement et du CO₂ avec l'intégration dans l'accord d'intéressement signé en 2015 pour les 3 prochaines années d'un critère sur la baisse des émissions de CO₂ : les émissions de l'année (n) doivent baisser de -2,5% par rapport à la moyenne des 3 années précédentes.
- ▶ La prise en compte au quotidien des enjeux énergétiques dans nos opérations de maintenance et de modernisation des installations et des équipements comme par exemple la modernisation des 50 gares de péage du réseau ESCOTA avec les meilleures technologies (LED) et techniques (éclairage direct) pour réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage.
- ▶ La déclinaison d'un plan d'actions « énergie » suite à la réalisation de l'audit énergétique avec des actions sur la flotte de véhicules, les péages, les bâtiments et l'éclairage public.

D'autre part, des actions en faveur de nos usagers sont réalisées pour limiter les émissions de CO₂ :

- ▶ Création de parking de co-voiturage ;
- ▶ Mise en place de voies de télépéage sans arrêt ;
- ▶ Développement des bornes de recharge électrique sur les aires.